



Sièges : 66 avenue Tarayre, 12 000 RODEZ
Bureaux : 36 avenue Germain Téqui
81 160 Saint juéry

CONTRAT D'ALTERNANCE CHARGE(E) MISSION AGRIVOLTAISME ALBI OU RODEZ

Notre
entreprise
Acte Agri+,

Créée par
ARTIFEX
Et
ACTHUEL

Notre
vision

L'agro-écologie est un modèle agricole dont le principe premier est de répondre aux enjeux environnementaux actuels (réduction des impacts environnementaux, augmentation de la diversité biologique) en favorisant la résilience du système agricole (autonomie, résistance aux aléas climatiques).

C'est un formidable atout pour les agriculteurs et leurs exploitations dans leurs objectifs de réponse aux enjeux environnementaux et aux attentes sociétales afin de développer leur exploitation en tant qu'entrepreneur du vivant.

Concrètement, l'agroécologie vise 6 objectifs : réduire l'érosion et le travail du sol ; augmenter la fertilité des sols ; accroître la biodiversité fonctionnelle ; préserver la ressource en eau ; favoriser la diversité génétique ; accroître l'autonomie du troupeau et valoriser les co-produits.

Pour atteindre ces objectifs de transition agroécologique, l'agriculteur dispose de plusieurs leviers d'innovation:

- L'agrivoltaïsme et la méthanisation démontrent la capacité qu'a le système agricole français de participer à l'effort d'une production énergétique qui nous rend moins dépendant aux énergies fossiles et permettent des avancées considérables en termes de fertilisation des sols, de techniques culturales, ou d'actions pour lutter contre le changement climatique ou les épisodes météorologiques plus violents et souvent plus fréquents.
- Le label bas carbone permet de montrer la voie d'un système agricole vertueux qui diminue ses émissions de gaz à effet de serre et qui peut également être une source de revenus à terme pour les agriculteurs en permettant à des acteurs moins vertueux de diminuer leur empreinte carbone auprès des exploitations agricoles françaises qui développent le stockage du carbone.
- Plus globalement la Responsabilité Sociétale des Entreprises peut directement être mise en résonance avec les actions concrètes que prennent nos éleveurs, maraichers, céréaliers, etc. pour répondre aux évolutions des attentes de la société : valorisation des paysages, des aménités (randonnées, loisirs de grands airs), patrimonial (rénovation de bâtis traditionnels, etc...), amélioration du bien-être animal, culture de protéines végétales, etc... Cela permet in fine d'améliorer la viabilité économique des exploitations, et de redonner au monde agricole une place de premier acteur environnemental dans son dialogue sociétal.
- Enfin certains projets agroécologiques peuvent faire face aux réticences d'une partie de la population. Le changement est la source de craintes exprimées par les acteurs du territoire (élus, riverains, associations, ...).

Sans réponse adéquate, les craintes peuvent se transformer en contestation. Et sans acceptation sociale, c'est tout un projet qui risque de ne pas voir le jour. Au même titre qu'un accompagnement technique pour élaborer leur projet, les agriculteurs peuvent se faire accompagner dans une démarche de concertation et de communication professionnelle.

C'est là notre vision, participer et aider les acteurs agricoles à répondre aux défis de l'agro-écologie, aux défis d'un changement de modèle.

Acte Agri+ est une société d'Etudes, d'Ingénierie, de Conseil et de Formation professionnelle continue sur l'ensemble des thématiques liées à la transition agro-écologique pour les

	<p>acteurs agricoles et agro-alimentaires sur le territoire français et européen de manière prioritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accompagnement de projets agrivoltaiques, - accompagnement individuels et ou collectifs de démarche bas carbone, - accompagnement de l'acceptabilité sociétale des projets agricoles et territoriaux par des actions de concertation et de dialogue avec les parties prenantes, - accompagnement de projets de développement local, agricole et agroalimentaire sur le territoire français sur les thématiques d'innovation et de Responsabilité Sociétale des Entreprises.
<p style="text-align: center;">Le contexte</p>	<p>ACTHUEL, en collaboration avec le bureau d'études ARTIFEX a rendu publique en février, le premier recensement international concernant les projets agrivoltaiques. Suite à ce recensement, de nombreuses demandes d'accompagnements techniques de projets agrivoltaiques ont fait leur apparition. Ces nouvelles prestations ont été prédominantes dans l'émergence de la nouvelle structure Acte Agri+</p> <p>Les accompagnements agrivoltaiques proposés sont pour l'instant les seuls sur le marché français. Nous souhaitons conserver notre temps d'avance et cherchons à améliorer l'ensemble de nos accompagnements spécifiques en créant également de nouvelles prestations en lien avec l'agro écologie ;</p> <p><i>Acte Agri + regroupant l'ensemble des accompagnements en lien avec l'accompagnement de l'agro écologie, avec en septembre 2021, un effectif de 6 personnes à temps plein sur cette structure.</i></p> <p><i>Pour accompagner la croissance de notre activité, nous ouvrons un poste d'alternant sur l'année 2021/2022</i></p>
<p style="text-align: center;">Chargé (e) Agrivoltaique Basé à Saint Juéry (81)</p>	<p>La mission principale du poste sera d'accompagner les projets des porteurs agricoles et de mettre en œuvre les outils méthodologiques développés afin de développer des projets agrivoltaiques durables.</p> <p>Vos missions :</p> <p>En lien avec nos chefs de projets en charge du suivi des accompagnements agrivoltaiques, l'alternant(e) devra réaliser des études bibliographiques et de la veille réglementaire sur les thématiques d'agrivoltaïsme.</p> <p>Il/Elle fera également le lien avec nos bureaux d'étude partenaires ACTHUEL et ARTIFEX qui nous accompagnent aujourd'hui sur le développement de ces thématiques.</p> <p>Dans un premier temps elle accompagnera nos équipes dans le montage de projets agrivoltaiques pour, plus tard, gérer en autonomie ces projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration de projets d'activité agricoles sous panneau avec recherches bibliographiques et contacts techniques, étude technico-économique. ○ Etablissement de la cartographie des parties prenantes agricoles, économiques et sociétales (partenaires / intervenants / prestataires). ○ Rencontre et animation de réunions avec les parties prenantes du projet : porteur de projet, propriétaire foncier, agriculteurs, chambre d'Agriculture,

	<p>syndicats, organismes économiques (coopérative, négoce, etc.) en lien avec le territoire, élus et organismes de développement agricoles, administration.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Participation à la rédaction de devis. ○ Gestion de projet.
<p>Capacités requises essentielles</p>	<p>Vous êtes en cursus Bac + 5 en agronomie.</p> <p>Vous savez utiliser un logiciel SIG, et vous êtes à l'aise avec les outils bureautiques classiques.</p> <p>Vous savez parfaitement expliquer à l'écrit vos observations, vous avez un esprit de synthèse avec une syntaxe claire, bien orthographiée.</p> <p>Vous êtes organisé(e) , travaillez avec soin, et savez évoluer en équipe avec ce que cela demande d'adaptation, de communication et de solidarité. Vous êtes à l'aise dans les présentations orales et savez vous adapter face à des publics variés (agriculteurs, acteurs des filières agricoles, techniciens et élus d'OPA, élus du territoire, etc...).</p> <p>Déplacements à prévoir, Permis B obligatoire.</p> <p>INFORMATIONS PRATIQUES</p> <p>Statut : contrat d'alternance Date de prise de poste : dès que possible. Avantages : mutuelle et prévoyance prises en charge à 50 %, télétravail possible à moyen terme, véhicule de service.</p>
<p>Qualité du poste</p>	<p>Poste rattaché à Blandine THUEL, présidente de la SAS AA+ et Benoit VINEL, Directeur</p>
<p>Comment postuler ?</p>	<p>CV + lettre de motivation à envoyer benoit.vinel@aa-plus.fr</p> <p><i>Référence à rappeler</i> : « AgriPV_ – alternant » <i>Date de prise de poste</i> : dès que possible. <i>Date limite de candidature</i> : 15 septembre 2021.</p>